

# Assurez la conformité de votre entreprise à la facturation électronique (Peppol) avec Odoo // #1549

 4 h     112,00 €

## Public

Comptable, commerçants, dirigeants et/ou collaborateurs d'entreprises, industriels, cadres, titulaires de professions libérales, indépendants et prestataires de services, utilisateurs d'ERP qui souhaitent se mettre en conformité avec l'obligation de facturation électronique – Peppol – avant le 1er janvier 2026, pour toutes les entreprises ou personnes assujetties à la TVA.

## Prérequis

Être à l'aise avec la gestion d'un navigateur Internet comme Chrome ou Mozilla et la gestion de ses e-mails. Avoir déjà émis des factures de ventes.

## Objectifs

L'apprenant comprendra les enjeux liés à l'obligation d'utiliser le réseau Peppol à partir du 1er janvier 2026. Il saura utiliser les outils nécessaires pour émettre et recevoir des factures conformément à ce nouveau protocole.

Cette formation est agréée Chèques-Formation sous le numéro 1549 : en voici le lien direct : [fiche agréée chèque-formation. \(https://www.leforem.be/catalogue-des-formations/formations/ceb7a8a2-e5bc-4088-99f6-83b1788d87a7\)](https://www.leforem.be/catalogue-des-formations/formations/ceb7a8a2-e5bc-4088-99f6-83b1788d87a7) Cette fiche se retrouve dans le [Catalogue wallon des formations \(https://www.leforem.be/catalogue-des-formations\)](https://www.leforem.be/catalogue-des-formations) et vous pouvez aussi utiliser le numéro d'agrément dans la recherche par mot-clé. Le titre de la formation peut varier d'un catalogue à l'autre, sans incidence sur la validité du numéro d'agrément.

1. Contexte de la législation
2. Les avantages et opportunité pour l'assujetti à la tva quelle que soit la taille de l'entreprise
3. Les étapes clés pour la mise en conformité
4. Cas pratique avec l'ouverture d'un compte Odoo gratuit :
  - Création du compte
  - Enregistrement sur le réseau Peppol (in/out)
  - Création d'un client
  - rédaction d'une facture conforme : les modifications autorisées après émission et le suivi du statut des transactions avec le client
  - Réception des factures d'achats : paiement facilité des factures reçues et automatisation des écritures comptables
  - Création de rapports personnalisés (reporting)

## Informations pratiques

> **Droit d'inscription**

112,00 €



Cette formation est agréée "chèques formation".

> **Horaires**

 Liège

> Le 16 septembre 2026  
De 9h à 13h

> **Certificat - Attestation**

Attestation de participation

> **Aides sectorielles à la formation**

Pouvez-vous bénéficier d'une aide sectorielle ? Pour en savoir plus, consultez l'onglet **Fonds sectoriels de formation** (<http://www.formation-continue.be/vpage-1195-2-Fonds-sectoriels-de-formation>)